



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE
DIMANCHE 12 MARS 2023 A L'EGLISE DE GIMEL

ORDRE DU JOUR

1. Accueil, lecture des principes constitutifs
2. Adoption du PV de l'assemblée paroissiale du 4.12.22
3. Election d'un conseiller paroissial
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport de la commission de gestion
6. Adoption des comptes 2022
7. Projets pour 2023
8. Informations sur la vie de la Région et des CSC
9. Informations du Synode
10. Informations du Président du CP
11. Divers et propositions individuelles

1. ACCUEIL

L'assemblée générale est ouverte à 11 h. dans l'Eglise de Gimel, sous la présidence de Maryline Haldi, qui souhaite la bienvenue aux membres présents, aux représentants des communes : Philippe Rezzonico de Gimel, Luc Mouthon de Marchissy, Pierre Alain Kummer et Isabelle Rubin de Longirod, et au représentant du Conseil Régional, Monsieur Dominique Kohli.

Valentin et Laure Piaget sont excusés, ainsi que Florian Bille. Ce dernier a fait part des raisons de son absence dans un message que la Présidente n'a pas reçu car il a été envoyé à une ancienne adresse e-mail inutilisée. Florian Bille était invité, avec son épouse, à animer une conférence débat en lien avec un festival du film vert pour un regroupement de paroisses de Strasbourg le 11 mars, puis au culte ayant lieu dans une paroisse de Strasbourg le lendemain, jour de l'AP. La présidente n'a pas pu lire le mail d'excuse de Florian Bille, celui-ci étant arrivé sur une ancienne adresse e-mail inutilisée.

La présidente donne lecture du 1^{er} article des principes constitutifs de l'Eglise évangélique vaudoise.

2. ADOPTION DU PV DU 4.12.22

Maryline Haldi informe que le point 3 : « *présentation des comptes 2023* » est une erreur et qu'il s'agit en fait de la présentation du budget 2023

Ruth Lambercy demande une rectification du point 6 : « *Présentation du ministère AJRM par Andrea Coduri* » par présentation d'Andrea Coduri en tant qu'animateur jeunesse »

Le PV est approuvé à l'unanimité avec les modifications demandées. Des remerciements sont donnés à la secrétaire Annick Rubin.

3. ELECTION D'UN CONSEILLER PAROISSIAL

Monsieur Daniel Barbezat de Saubraz est candidat.

Il est demandé si une autre personne souhaite se présenter ou proposer quelqu'un. Ce qui n'est pas le cas.

L'élection se fait à bulletins secrets.

14 bulletins rentrants : 13 x OUI, 1x NON

Félicitations au nouveau conseiller paroissial

4. PRESENTATION DES COMPTES 2022

Les comptes sont distribués, Céline Tellenbach, caissière, les commente. Malheureusement, nous subissons une perte de 7'829.04, ce qui est lourd, ce sont les contributions à l'EERV (26'545.00) et à la région (2'481.00). L'inquiétude est que les dons sont en nette diminution par rapport à 2021.

Au niveau de la région, un groupe de travail s'est constitué pour discuter de la répartition de ces contributions à l'EERV et à la région. Une deuxième séance aura lieu le 28 mars et l'espoir que ces cotisations vont diminuer est présent. Si tel n'est pas le cas, il faudra réfléchir avec la région.

Simon Noble rebondit en informant que lors de cette séance Monsieur Christian Ribet sera présent pour discuter de la perte de l'exercice de notre paroisse.

Pierre Alain Kummer demande pourquoi les cotisations des membres du gospel n'apparaissent pas, Céline Tellenbach répond qu'elles sont immédiatement re-versée pour le salaire du directeur du chœur sans être inscrites dans les comptes.

Il n'y a pas d'autres questions.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION.

Madame Nicole Dubois en donne lecture.

La commission composée de Mesdames Rezzonico, Munier et Dubois s'est réunie le 2.03.2023, en présence de Céline Tellenbach caissière et Simon Noble, président.

Il est demandé d'effectuer une correction sur le rapport du 4.12.22 :

« En 2023, il y aura des discussions au sein de la région concernant une meilleure répartition de cette contribution entre les paroisses plus ou moins à l'aise financièrement ». (et non pas au sein de l'EERV)

La commission de gestion demande d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge à la caissière et de relever la commission de son mandat.

6. ADOPTION DES COMPTES

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. PROJETS POUR 2023

Simon Noble prend la parole. En effet depuis la dernière assemblée du 4 décembre 2022, il ne s'est pas passé grand-chose, à part le nouvel an qui a réuni 170 personnes, L'avenir de cette manifestation sera abordé lors du prochain conseil de paroisse.

Il préfère parler de ce qui allait occuper la paroisse cette année.

Le gros chantier c'est le groupe de réflexion autour des cultes, des questions se posent, en particulier de savoir que faire avec les cultes & les lieux de culte.

Emmanuel Maillard intervient et explique l'enjeu paroissial : « *faire deux cultes le même jour avec une très faible fréquentation c'est faire 2 communautés. Le plus important à souligner, c'est d'abord de prendre contact avec les partenaires incontournables : municipalités et organistes.*

Comment faire pour que tout le monde s'y retrouve. On pense qu'une communauté bien fournie une fois par dimanche, c'est plus enrichissant. » Le groupe, composé de membres de chaque commune, s'est réuni 2 fois, c'est un sujet sensible à traiter avec doigté.

Simon Noble conclut par ces mots « Des modifications doivent être faites comment faire ces changements ? »

Aucun commentaire ni question ne sont formulés

8. INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA REGION ET DES CSC

Monsieur Dominique Kohly, transmet les salutations du conseil régional. Il se réjouit de la créativité et du dynamisme de la paroisse.

Hier a eu lieu une session du synode qui a procédé à l'élection des 3 nouveaux membres au conseil synodal qui comprend 7 membres dont 3 ont démissionné. Madame Laurence Bohnenblust-Pidoux, Messieurs Philippe Leuba et Michel Blanc ont été élus, ces élections ont immédiatement relayées par les médias.

Il remercie aussi chaleureusement toutes les personnes du conseil de paroisse qui s'investissent.

Monsieur Kohly annonce :

- Nomination d'un nouveau secrétaire régional, Monsieur Antoine Sordet.
- Mise à jour des cahiers des charges : travail conséquent de la part des nouveaux ministres dans la région et leurs collègues des lieux d'Eglise. Le CR les a adoptés en janvier.
- Rencontre des organistes : L'intention est de faire se rencontrer les musiciens et organistes et de les fédérer. Un groupe Whatsapp sera mis en place pour les demandes de remplacements et de soutien.
- Saint-Vincent de Paul : cette association **œcuménique** existe depuis plus de 35 ans. Elle est active sur le plan de l'entraide en apportant des soutiens financiers aux familles et aux personnes précarisées de la région.
- Renouvellement des instances des conseils, paroissiaux et régionaux : la question se posera au courant de cette année pour chaque lieu d'Eglise.

- Groupe de réflexion sur les contributions régionales sous la direction de Charles Ribet, l'intention est de repenser la clé de répartition.
- Accompagnement : la recherche de candidats pour accompagner la jeunesse se poursuit.

Madame Ruth Lambercy ajoute ce complément.

- Projet Passion : il a été plébiscité par une grande majorité des voix des ministres, présidents des conseils et différents partenaires. Ce projet consiste à réunir une centaine de choristes pour chanter, les 28 – 29 mars 2024, une passion selon l'Évangile de Jean. Appel à tous les chanteurs potentiels pour rejoindre les rangs de la chorale. Les répétitions débuteront début septembre.

9. INFORMATIONS DU SYNODE

Emmanuel Maillard.

- Rapport émis par le conseil synodal concernant la répartition des équivalents plein temps à la Maison des Cèdres. Il s'agit du cœur névralgique, de la vitrine politique de l'Église qui emploie 28 équivalents plein temps.
- Haute école de théologie professionnelle. L'EERV se pose la question de savoir si les gens qualifiés par cette institution peuvent pratiquer en tant que pasteurs ? L'Église cherche à pouvoir un certain nombre de postes. Les gens commencent à sortir de cette école qui n'a pas de certification. Ce pose la question de validation des acquis.

Question de Sylvette Rezzonico : Les étudiants qui sortent de cette école ne sont pas reconnus au niveau cantonal ?

Emmanuel Maillard répond par la négative, le seul titre reconnu est le titre universitaire. Monsieur Kohly souhaite que ce débat avance, travail en cours.

10. INFORMATION DU PRESIDENT DU CP

Simon Noble annonce qu'il va quitter le conseil paroissial à la fin du mois de mars. Il sera encore disponible en avril afin de coopérer à la transition. La co-présidence ad-intérim sera assurée par Christine Mouthon et Isabelle Rubin. Simon Noble fait état des exigences du poste et des obstacles qui l'empêchent de suivre tous les projets, de sa préférence à œuvrer sur le terrain par rapport à un poste administratif, des défis et difficultés que représentent la présidence du CP. Compte tenu de cela, il encourage le CP et les membres de la paroisse à faire preuve de douceur, de bienveillance et de compréhension, notamment envers la personne qui reprendra la présidence à l'issue des prochaines élections.

Simon Noble continuera d'œuvrer dans le cadre de projets paroissiaux spécifiques, notamment les activités de la brasserie paroissiale.

La présidente le remercie pour tout le travail accompli.

11. DIVERS & PROPOSITIONS INDIVIDUELLES.

Pierre Alain Kummer n'est pas satisfait des informations disponibles sur le site internet et demande s'il serait possible de le tenir à jour et de faciliter l'accès au contenu. Emmanuel Maillard informe que Daniel Barbezat et lui-même ont suivi une formation et qu'ils ont l'intention de se consacrer à cette tâche. Simon Noble ajoute que la structure du site est imposée par le canton.

La séance est clôturée à 12h15. Chacun est invité à se retrouver autour d'un apéritif.



La Présidente

Maryline Haldi



La secrétaire

Annick Rubin